

Appel à projets 2016 – Axe « Alimentation durable »

L'alimentation durable, un levier contre la précarité

Cet appel comprend 2 thèmes. Les projets peuvent aborder un ou 2 thèmes en même temps. La sélection des projets se fera en 2 étapes (voir calendrier).

Date limite de dépôt de l'étape 1 (note d'intention) : 31 mars 2016

La Fondation Daniel et Nina Carasso (FDNC) a été créée début 2010, sous l'égide de la Fondation de France, en mémoire de Daniel Carasso, fondateur de Danone en France et aux Etats-Unis, et de son épouse. Cette fondation familiale, totalement indépendante du groupe agro-alimentaire, est animée par un Comité exécutif composé de la fille de Daniel et Nina Carasso, présidente de la fondation, de son époux, de ses enfants, ainsi que de personnalités qualifiées. Elle est animée par une déléguée générale et son équipe basées au siège de la Fondation de France.

La FDNC est une fondation distributrice qui se situe dans le champ de la philanthropie et de l'intérêt général. Elle a pour vocation de financer des projets dans deux grands domaines concourant à l'épanouissement de l'être humain :

- Le rapport entre l'art et le citoyen ;
- L'alimentation durable. La FAO définit l'alimentation durable (autrement appelé « systèmes alimentaire durable¹») comme étant « *des systèmes alimentaires ayant de faibles conséquences sur l'environnement, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à une vie saine pour les générations présentes et futures. Les systèmes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines.* » L'alimentation durable regroupe donc les considérations aussi bien environnementales, économiques, sociales que sanitaires ou nutritionnelles, depuis la production jusqu'à la consommation de denrées alimentaires.

Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre de l'axe « Alimentation durable » de la Fondation.

Pour plus de renseignements : www.fondationcarasso.org

¹ Un système alimentaire est « la façon dont les hommes s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture », Louis Malassis, Nourrir les hommes (Feed the People), Dominos-Flammarion, 1994. Les systèmes rassemblent des acteurs très divers, du producteur au consommateur, en passant par l'industrie agro-alimentaire, les distributeurs, les pouvoirs publics, les institutions internationales etc.

Objectifs

Rappel : Cet appel comprend 2 thèmes d'égalité de priorités :

- *Thème 1 : Un levier contre la précarité alimentaire*
- *Thème 2 : Un levier contre la précarité économique*

Les projets peuvent aborder un ou deux thèmes en même temps.

Les projets soutenus à l'issue des éditions précédentes de l'appel à projets sont résumés sur le [site internet de la Fondation](#). En 2015, 12 projets ont été soutenus pour un montant total de 812 000 euros et dont les financements étaient compris entre 20 000 euros et 130 000 euros par projet.

Thème 1 : Un levier contre la précarité alimentaire

L'insécurité alimentaire est une réalité en France. Elle ne se résume pas à la pauvreté monétaire. Elle concerne 3 à 4 fois plus de personnes que celles qui ont recours à l'aide alimentaire. Ainsi, on estime que 12% des adultes vivent dans un foyer en situation d'insécurité alimentaire². Leur alimentation est souvent déséquilibrée, pauvre en fruits et légumes et en nutriments protecteurs. Les jeunes et les femmes qui vivent seules ou en situation de monoparentalité sont plus touchés que les autres.

En 2012, l'enquête Abena³ montrait que le budget alimentaire moyen des bénéficiaires de l'aide alimentaire n'est que de 2,6€ par personne et par jour, bien inférieur aux 3,5€ strictement nécessaires pour couvrir les besoins nutritionnels⁴. Récemment, l'étude ENFAMS a révélé une situation alarmante : plus de 80% des foyers avec enfants et sans logements en Ile de France souffrent d'insécurité alimentaire. Plus de la moitié d'entre eux sont dans l'obligation de diminuer voire supprimer des repas, entraînant des symptômes que l'on pensait disparus de notre pays : la moitié des mères et un tiers des enfants sans logement sont anémiés.

Or, beaucoup d'indices laissent entrevoir des marges de progrès dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en France : L'adéquation des méthodes de distribution de l'aide et de son contenu proprement dit avec les contraintes, besoins et pratiques des publics ciblés peut être améliorée : certaines personnes et foyers enclavés sont géographiquement coupés des structures d'aide, tandis que d'autres ne sont pas disponibles aux horaires d'ouverture

² Bocquier A, Vieux F, Lioret S, Dubuisson C, Caillavet F, Darmon N. Socioeconomic characteristics, living conditions and diet quality associated with food insecurity in France. *Public Health Nutr.* 2015, 18(16):2952–2961.

³ Grange, D. et al., 2013. Alimentation et état nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Etude Abena 2011-2012 et évolutions depuis 2004-2005, Paris: Observatoire régional de la santé Ile-de-France, Institut de veille sanitaire, Institut de prévention et d'éducation pour la santé.

⁴ Maillot M, Darmon N, Drewnowski A. Are the lowest-cost healthful food plans culturally and socially acceptable? *Public Health Nutr.* 2010, 13:1178-1185.

de ces structures. Le contenu alimentaire de l'aide se révèle parfois inapproprié, tandis qu'une partie de la population ciblée, refusant l'assistanat et le don sans contre-don, ou craignant une stigmatisation, évitent cette aide. Les limites des systèmes actuels d'aide alimentaire poussent une frange de la population démunie dans le secteur informel, dans la débrouille, en marge des structures officielles, auxquelles échappe tout un pan de la population ciblée. Ce secteur informel, encore peu étudié, recèle également des leviers d'action sous-exploités : formation des prescripteurs, aménagements des espaces de cuisine, coordination, etc.

Tandis que le nombre de personnes en précarité alimentaire augmente, l'aide étatique disponible pour l'alimentation des plus démunis est en constante diminution depuis plus d'une décennie. L'aide alimentaire doit donc s'adapter, et inventer de nouveaux modèles économiques, s'appuyant sur davantage de mécanismes d'autofinancement.

Le thème 1 a pour objectif de lutter durablement contre l'insécurité alimentaire des personnes et foyers en précarité alimentaire au regard des contraintes auxquelles ils doivent faire face et de la baisse des financements publics, en préservant leurs dignités (contre-don, utilité sociale etc.).

Les projets peuvent se situer sur les champs :

- de l'aide alimentaire : tester des nouveaux modèles d'aide, leurs plus-values sociales, leurs viabilité économique,
- de l'informel : former, impliquer les acteurs, améliorer les circuits informels, rapprocher les structures officielles de ces populations
- ou de tout autre domaine structurant l'alimentation des personnes ciblées.

La Fondation portera une attention particulière aux nouveaux migrants.

Thème 2 : Un levier contre la précarité économique

Le nombre de personnes souffrant de précarité économique est en constante augmentation depuis les années 2000, où le niveau de chômage atteint désormais plus de 10%. Cette précarité affecte essentiellement les jeunes de moins de 25 ans, dont environ 25% est sans emploi⁵. Or les filières agroalimentaires, par leur poids économique, représentent un gisement d'emplois très important⁶. « En tout, chaque année et malgré les difficultés du secteur, ce sont près de 10.000 emplois qui ne trouvent pas preneur dans l'alimentaire »⁷.

⁵ Source : www.touteurope.eu. En 2000, le taux de chômage des jeunes était de 15,2% en France.

⁶ Avec 720 000 emplois en France, les filières agricoles et alimentaires, et principalement son secteur industriel, représente le deuxième employeur national. En 2011, les effectifs salariés du secteur agroalimentaire ont stagnés en France (-0,2%) alors que le nombre de personnes sans emploi y a augmenté de 150 000. Sources : Ania (France). Les gisements d'emplois sont connus et documentés, par exemple sur le site internet www.alimetiers.com.

⁷ [France info, 25 Vov 2013, Filière alimentaire : près de 100.000 emplois dans les deux ans à venir.](#)

De plus, par leur structure atomisée et leur maillage très serré sur l'ensemble du territoire⁸, les acteurs économiques agricoles et alimentaires constituent des leviers pertinents pour répondre à des problématiques économiques locales.

Le secteur de l'alimentation durable (voir définition plus haut) est d'autant plus porteur qu'il correspond à une demande sociétale émergente. Les consommateurs et les acteurs économiques sont de plus en plus attentifs aux impacts nutritionnels, environnementaux ou sociaux de leurs pratiques. Ainsi, tous les maillons du système alimentaire sont sollicités : des techniques de production agro-écologiques aux processus de transformation plus durables (à partir de produits de saison, économes en ressources), de la production de produits peu transformés, nutritionnellement sains, économiquement accessibles, à l'écoconception d'emballages, en passant par les circuits de proximité, le commerce équitable, la consommation alimentaire éclairée (y compris en restauration), etc. L'essor de l'alimentation durable présente de multiples opportunités d'emploi ou de créations d'activité, à tous les niveaux du système alimentaire, aussi bien en milieu urbain que rural.

Le thème 2 a pour objectif de favoriser l'insertion et l'autonomisation économique des personnes sans emploi et en risque de précarisation, grâce à une activité dans le secteur de l'alimentation durable.

Les projets devront permettre aux bénéficiaires de se qualifier dans un métier de l'alimentation durable, ou de créer leur activité dans ce secteur⁹. Ils devront s'appuyer sur une analyse du marché du travail permettant de justifier la stratégie choisie.

Critères de sélection

Les critères et les procédures internes de la Fondation Daniel et Nina Carasso auxquels doivent souscrire les porteurs de projet sont décrits dans le document « [Procédure d'attribution et de suivi des financements](#) ». La conformité des projets et des porteurs de projets avec les critères généraux obligatoires de la Fondation est un préalable indispensable pour postuler à cet appel.

Aux critères généraux de la Fondation s'ajoutent les critères suivants :

- Seules les structures à but non-lucratif et relevant de l'intérêt général sont éligibles pour cet appel ;
- La durée de l'action est comprise entre 1 et 3 ans ;
- Le projet se situe en France ;
- Le projet a des objectifs clairs permettant la mise en place d'indicateurs d'évaluation d'impact ;

⁸ Le secteur de l'agroalimentaire par exemple est composé de plus de 15 000 entreprises, dont 98% sont des PME.

⁹ Les projets de remobilisation sociale de personnes très éloignées de l'emploi ne répondent pas à cet appel.

Les projets éligibles font l'objet d'une présélection sur note d'intention grâce à l'évaluation des critères suivants :

- Adéquation des objectifs du projet avec l'objectif de l'appel ;
- Connaissance des publics ciblés et de leurs besoins / attentes ;
- Implication des bénéficiaires dans la définition du projet et sa gouvernance ;
- Impact du projet sur ses bénéficiaires ;
- Viabilité économique du projet au-delà de la demande de financement ;
- Qualité du montage du projet ;
- Qualité du consortium.

Les projets présélectionnés seront ensuite invités à remplir le dossier de demande de financement complet en ligne, évalué sur les mêmes critères.

Calendrier de sélection

- Ouverture de l'appel à note d'intentions : **1^{er} février 2016**
- Date limite de dépôt de la note d'intention : **31 mars 2016**
- Présélection et retours aux porteurs de projet : **2 mai 2016**
- Date limite de dépôt du dossier de demande de financement : **31 juin 2016**
- Instruction du dossier par un consultant : **1 septembre – 15 octobre 2016**
- Sélection finale et diffusion des résultats : **Au plus tard le 20 décembre 2016**

Dépôt des dossiers

- **Etape 1** : vérifiez que votre projet répond bien aux objectifs et aux [critères de la Fondation](#) et de l'appel à projet ;
- **Etape 2** : lisez attentivement la [Procédure d'attribution et de suivi des financements](#) et les [Instructions préalables à la demande de financement](#) ;
- **Etape 3** : Créez ou activez votre compte sur le [site de dépôt de dossier de la Fondation](#) ;
- **Etape 4** : Complétez et validez votre dossier en ligne (formulaire « L'alimentation durable, un levier contre la précarité ») avant le 31 mars 2016.

Après la présélection et, pour les projets présélectionnés, le dépôt du dossier complet, celui-ci sera instruit par un consultant qui a pour mission d'établir un diagnostic sur les forces et faiblesses de l'organisme et du montage du projet. La sélection des projets soutenus est effectuée par le Comité Alimentation Durable France, qui s'appuie sur le dossier de demande de financement, le rapport de l'instructeur et son expertise sur le sujet. La décision finale est validée par le Comité Exécutif de la Fondation.



fondation
daniel & nina carasso

Accompagnement des partenaires

Le diagnostic effectué par l'instructeur peut aboutir à une proposition d'accompagnement faite au porteur de projet et intégralement prise en charge par la Fondation - en plus du financement octroyé. Ces propositions ont pour objectif de renforcer le porteur sur un point particulier (expertise, capacité de déploiement, de collecte de fonds, organisation etc.). Elles peuvent prendre des formes diverses en fonction du besoin identifié : proposition de consulting, de formation etc. Ces accompagnements s'appuient sur des partenariats établis entre la Fondation et des réseaux de compétences qui seront mis à la disposition des porteurs de projet qui répondent favorablement à notre proposition. Ces propositions d'accompagnement n'ont pas de caractère obligatoire, et leur refus ne compromettra pas l'obtention du financement octroyé.

Contact

Pour toute question, adresser un email à ad_france@fondationcarasso.org portant en objet « Question ADCP - nom de votre organisme »